

Motion de soutien aux enseignants du lycée Mauriac de Bordeaux

Nous avons été choqués et révoltés d'apprendre que 3 enseignants du lycée Mauriac de Bordeaux venaient de recevoir une lettre de la Rectrice pour les avertir qu'elle initiait une procédure disciplinaire à leur encontre à la suite de la mobilisation des enseignants contre l'épreuve des E3C il y a 9 mois après.

Après les sanctions arbitraires prononcées par la rectrice de l'académie de Poitiers contre 3 enseignants du lycée de Melle, c'est au tour le rectrice de Bordeaux de s'attaquer à l'exercice du droit syndical dans notre académie. Cette décision n'est pas anodine, car elle se place dans un contexte où le pouvoir politique semble vouloir intimider et museler toute contestation.

Nous souhaitons lors de ce conseil d'administration exprimer tout notre soutien à ces collègues courageux et demandons l'abandon de toutes les poursuites à leur encontre.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du collège Victor Louis de Talence.